



MUNICIPALITÉ
DE VÉTROZ

Municipalité de Vétroz

Mise au concours

La Municipalité de Vétroz met au concours les postes d'

- **Educateur (-trice) de la petite enfance à 50 %**
- **Educateur (-trice) remplaçant(e) à 40 %**
- **Auxiliaire à 50 %**

au sein des structures communales de la petite enfance.

Exigences :

Educateur(-trice) :

- être au bénéfice d'un diplôme d'éducateur (-trice) de la petite enfance délivré par une école reconnue ou d'une formation jugée équivalente.

Remplaçant(-e) :

- être au bénéfice d'un diplôme d'éducateur (-trice) de la petite enfance délivré par une école reconnue ou d'une formation jugée équivalente,
- être polyvalent dans les structures.

Auxiliaire :

- vif intérêt à travailler avec les enfants.

Pour l'ensemble des postes :

- sens des responsabilités,
- aisance dans la communication et les relations,
- capacité de travail en équipe,
- grande flexibilité dans les horaires,
- bonne résistance physique,
- capacité d'initiative et d'organisation.

Entrée en fonction : 8 août 2016 ou à convenir.

Conditions d'engagement : selon l'échelle salariale cantonale de la petite enfance.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Mme Isabelle Favre-Bulle (tél. 027 346 17 11), directrice des structures communales de la petite enfance.

Les personnes intéressées voudront bien faire parvenir **jusqu'au 6 mai 2016** (date du timbre postal) une offre accompagnée des documents usuels à l'adresse suivante :

Municipalité de Vétroz
Poste structures de la petite enfance
Route de l'Abbaye 31
1963 Vétroz

Vétroz, le 22 avril 2016